

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE	(1)
BUDGET PRINCIPAL	(2)

Numéro SIRET : 20003198700031

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE CHATEAUROUX MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF	(3)
------------------------	-----

Année 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 032 836,70	3 978 955,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	2 053 881,70 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 032 836,70	6 032 836,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 634 790,38	497 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	41 148,66	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	1 178 939,04 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 675 939,04	1 675 939,04
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 708 775,74	7 708 775,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	985 500,00	0,00	852 000,00	852 000,00	852 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 306 000,00	0,00	1 306 000,00	1 306 000,00	1 306 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 385 703,06	0,00	3 262 053,96	3 262 053,96	3 262 053,96
Total des dépenses de gestion courante		5 677 203,06	0,00	5 420 053,96	5 420 053,96	5 420 053,96
66	Charges financières	44 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
67	Charges exceptionnelles	85 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00	10 100,00
022	Dépenses imprévues	135 603,86		69 882,74	69 882,74	69 882,74
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 941 906,92	0,00	5 542 036,70	5 542 036,70	5 542 036,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	504 500,00		490 800,00	490 800,00	490 800,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		504 500,00		490 800,00	490 800,00	490 800,00
TOTAL		6 446 406,92	0,00	6 032 836,70	6 032 836,70	6 032 836,70

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 032 836,70

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	115 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	3 000 000,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
74	Dotations et participations	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
75	Autres produits de gestion courante	1 208 500,00	0,00	1 186 155,00	1 186 155,00	1 186 155,00
Total des recettes de gestion courante		4 333 200,00	0,00	3 975 855,00	3 975 855,00	3 975 855,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	1 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 334 600,00	0,00	3 978 955,00	3 978 955,00	3 978 955,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 352 600,00	0,00	3 978 955,00	3 978 955,00	3 978 955,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 053 881,70

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 032 836,70

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)

490 800,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	230 000,00	0,00	212 790,38	212 790,38	212 790,38
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	37 559,60	150 000,00	150 000,00	187 559,60
21	Immobilisations corporelles	125 000,00	3 589,06	500 000,00	500 000,00	503 589,06
Total des dépenses d'équipement		365 000,00	41 148,66	862 790,38	862 790,38	903 939,04
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	850 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
020	Dépenses imprévues	55 123,56		75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses financières		950 123,56	0,00	772 000,00	772 000,00	772 000,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 315 123,56	41 148,66	1 634 790,38	1 634 790,38	1 675 939,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		18 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 333 123,56	41 148,66	1 634 790,38	1 634 790,38	1 675 939,04
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 675 939,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
	Total des recettes financières	7 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	17 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	504 500,00		490 800,00	490 800,00	490 800,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	504 500,00		490 800,00	490 800,00	490 800,00

TOTAL	521 500,00	0,00	497 000,00	497 000,00	497 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 178 939,04
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 675 939,04
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	490 800,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	852 000,00		852 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 306 000,00		1 306 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 262 053,96		3 262 053,96
66	Charges financières	42 000,00	0,00	42 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 100,00	0,00	10 100,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	490 800,00	490 800,00
022	Dépenses imprévues	69 882,74		69 882,74
Dépenses de fonctionnement – Total		5 542 036,70	490 800,00	6 032 836,70

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 032 836,70
---	--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 000,00	0,00	47 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	212 790,38	0,00	212 790,38
204	Subventions d'équipement versées	187 559,60	0,00	187 559,60
21	Immobilisations corporelles (6)	503 589,06	0,00	503 589,06
26	Participations et créances rattachées à des participations	650 000,00	0,00	650 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	75 000,00		75 000,00
Dépenses d'investissement – Total		1 675 939,04	0,00	1 675 939,04

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 675 939,04
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	30 000,00		30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000,00		2 000,00
73	Impôts et taxes	2 750 000,00		2 750 000,00
74	Dotations et participations	7 700,00		7 700,00
75	Autres produits de gestion courante	1 186 155,00	0,00	1 186 155,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	2 100,00	0,00	2 100,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 978 955,00	0,00	3 978 955,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 053 881,70
+	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 032 836,70

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 200,00	0,00	6 200,00
28	Amortissements des Immo.		490 800,00	490 800,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 200,00	490 800,00	497 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 178 939,04
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
+	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 675 939,04

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	985 500,00	852 000,00	852 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Énergie - Électricité	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 200,00	1 200,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de ser	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
614	Charges locatives et de coprop	2 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	105 000,00	110 000,00	110 000,00
6168	Autres	30 000,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6184	Versements à des organismes de	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et séminair	35 000,00	15 000,00	15 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6226	Honoraires	120 000,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieu	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	11 000,00	11 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6237	Publications	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6238	Divers	70 000,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6257	Réceptions	24 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilé	8 000,00	16 000,00	16 000,00
6281	Concours divers (cotisations..	50 000,00	52 000,00	52 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6284	Redevances pour services rendu	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicu	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 306 000,00	1 306 000,00	1 306 000,00
6331	Versement de transport	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations au centre national	6 000,00	6 000,00	6 000,00
64111	Personnel statutaire	440 000,00	440 000,00	440 000,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL	15 000,00	15 000,00	15 000,00
64118	Autres indemnités	175 000,00	175 000,00	175 000,00
64131	Rémunérations	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	155 000,00	155 000,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de ret	133 000,00	137 500,00	137 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6455	Cotisations pour assurance du	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6456	Versement au F.N.C du suppléme	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales divers	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6488	Autres charges	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 385 703,06	3 262 053,96	3 262 053,96

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6531	Indemnités	115 000,00	112 000,00	112 000,00
6532	Frais de mission	28 000,00	18 000,00	18 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cot. de S.S - part patronale	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6535	Formation	5 000,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	3 220 203,06	3 101 553,96	3 101 553,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 677 203,06	5 420 053,96	5 420 053,96

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	44 000,00	42 000,00	42 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 000,00	37 000,00	37 000,00
6615	Intérêts des comptes courants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	85 100,00	10 100,00	10 100,00
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices)	85 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	135 603,86	69 882,74	69 882,74
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 941 906,92	5 542 036,70	5 542 036,70

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	504 500,00	490 800,00	490 800,00
6811	<i>Dotations aux amortissements d</i>	504 500,00	490 800,00	490 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		504 500,00	490 800,00	490 800,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		504 500,00	490 800,00	490 800,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 446 406,92	6 032 836,70	6 032 836,70
--	--	--------------	--------------	--------------

			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 032 836,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

- (2) Cf modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	115 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunératio	115 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70871	par la collectivité de rattach	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	3 000 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	3 000 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
74	Dotations et participations	7 700,00	7 700,00	7 700,00
74748	Autres communes	7 700,00	7 700,00	7 700,00
75	Autres produits de gestion courante	1 208 500,00	1 186 155,00	1 186 155,00
7588	Autres pdts div. Gest courante	1 208 500,00	1 186 155,00	1 186 155,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 333 200,00	3 975 855,00	3 975 855,00
76	Produits financiers (b)	300,00	1 000,00	1 000,00
761	Produits de participations	0,00	1 000,00	1 000,00
7688	Autres	300,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 100,00	2 100,00	2 100,00
7718	Autres produits exceptionnels	100,00	100,00	100,00
773	Mand. Ann. (Ex. Ant.) Att. Déch. 4al	0,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 334 600,00	3 978 955,00	3 978 955,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	18 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions tra	18 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	4 352 600,00	3 978 955,00	3 978 955,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 053 881,70
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 032 836,70

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	230 000,00	212 790,38	212 790,38
2031	Frais d'études	140 000,00	140 000,00	140 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions droits similaires	85 000,00	47 790,38	47 790,38
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 000,00	150 000,00	150 000,00
2041482	Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00
20414821	Bâtiments et installation	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	125 000,00	500 000,00	500 000,00
2135	Installations générales, agenc	60 000,00	200 000,00	200 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel	60 000,00	150 000,00	150 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	365 000,00	862 790,38	862 790,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	47 000,00	47 000,00
1641	Emprunts en euros	45 000,00	47 000,00	47 000,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	850 000,00	650 000,00	650 000,00
261	Titres de participation	850 000,00	150 000,00	150 000,00
266	Autres formes de participation	0,00	500 000,00	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	55 123,56	75 000,00	75 000,00
	Total des dépenses financières	950 123,56	772 000,00	772 000,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 315 123,56	1 634 790,38	1 634 790,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	18 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	18 000,00	0,00	0,00
139	Subv. d'inv. transf.cpte.résul	18 000,00	0,00	0,00

	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		18 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 333 123,56	1 634 790,38	1 634 790,38
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				41 148,66
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				1 675 939,04

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement
- (6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationa	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	6 200,00	6 200,00
10222	F.C.T.V.A.	7 000,00	6 200,00	6 200,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 000,00	6 200,00	6 200,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		17 000,00	6 200,00	6 200,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	504 500,00	490 800,00	490 800,00
28031	Frais d'études	240 000,00	230 000,00	230 000,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	800,00	800,00
28041482	Bâtiments et installations	50 000,00	70 000,00	70 000,00
28051	Concessions et droits similaire	15 000,00	9 000,00	9 000,00
281318	Autres bâtiments publics	122 000,00	122 000,00	122 000,00
28135	Installations générales, agenc	25 000,00	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	7 000,00	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel	32 000,00	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	11 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		504 500,00	490 800,00	490 800,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		504 500,00	490 800,00	490 800,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		521 500,00	497 000,00	497 000,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 178 939,04
				=
			TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 675 939,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETAT- DETTE BP - ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat constaté - SDEI CENTRE COLBERT 36000 CHATEAUROUX - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTERET	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2020	ICNE	INTERÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS	
1.	2014	ACQUISITION LOCAUX DU SDICA - CREDIT AGRICOLE CENTRE OUE		20F		TAUX FIXE	0,00000	4,26 T		30/06/2014	30/06/2014	1 125 000,00	891 123,49	0,00	36 697,68	46 724,72	83 422,40	0,00	
TOTAL GENERAL													1 125 000,00	891 123,49	0,00	36 697,68	46 724,72	83 422,40	0,00

sélection : (Budget = '00')

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		122 000,00	I 122 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		47 000,00	47 000,00
1641	Emprunts en euros	47 000,00	47 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		75 000,00	75 000,00
020	Dépenses imprévues	75 000,00	75 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	122 000,00	41 148,66	0,00	163 148,66

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		497 000,00	III 497 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		6 200,00	6 200,00
10222	F.C.T.V.A.	6 200,00	6 200,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		490 800,00	490 800,00
28031	Frais d'études	230 000,00	230 000,00
28033	Frais d'insertion	800,00	800,00
28041482	Bâtiments et installations	70 000,00	70 000,00
28051	Concessions et droits similaire	9 000,00	9 000,00
281318	Autres bâtiments publics	122 000,00	122 000,00
28135	Installations générales, agenc	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	7 000,00	7 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel	15 000,00	15 000,00
28184	Mobilier	12 000,00	12 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00
024	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	497 000,00	0,00	1 178 939,04	0,00	1 675 939,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	163 148,66
Ressources propres disponibles IV	1 675 939,04
Solde V = IV - II(6)	1 512 790,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)						
Directeur général des services	A	1		1		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)						
Directrice Adjointe - Pôle Administrative	B	1		1		
Secrétaire/Comptable	C	4		4		
Responsable Marché	B	1		1		
Urbanisme	B	1		1		
Urbanisme	C	1		1		
FILIERE TECHNIQUE (c)						
Directeur Adjoint - Pôle Technique	A	1		1		
Responsable SIG	B	1		1		
Géomaticien	B	1		1		
Technicien réseaux	B	1		1		
Responsable EP	B	1		1		
Responsable Energie	B	1		1		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)				15		

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

CI

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Technicien réseaux	B	TECH				
Technicien réseaux	B	TECH				
Technicien réseaux	B	TECH				
Technicien réseaux	B	TECH				
Géomaticien	B	TECH				
Ingénieur	A	TECH				
Directrice de Cabinet	A	ADM				
TOTAL GENERAL					7	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 25 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(9) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.